

## COMITÉ SYNDICAL

Séance du lundi 12 octobre 2020

\*\*\*

**Délibération 2020\_10\_16**

\*\*\*

**Objet :** Approbation du compte-rendu du 23 juin 2020

Le douze octobre deux mille vingt, à dix heures, dans les locaux de la mairie d'Orvault, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du trente septembre deux mille vingt, signé par le Président du SYLOA.

**Étaient présents : 16 (28 voix)**

---

Joseph DAVID (2 voix), Éric PROVOST (3 voix), Jean-Pierre BRU (1 voix), Philippe JOUNY (1 voix), Jean-Yves HENRY (2 voix), Roger GUYON (1 voix), Jean-Marc MÉNARD (1 voix), Freddy HERVOCHON (3 voix), Christophe DOUGÉ (1 voix), Jean-Sébastien GUITTON (4 voix), Jean-Claude LEMASSON (4 voix), Marc LEBOULENGER (1 voix), Claude CAUDAL (1 voix), Luc NORMAND (1 voix), Jean-Marc JOUNIER (1 voix), Saïd EL MAMOUNI (1 voix).

**Absents représentés : 6 (10 voix)**

---

Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à Roger GUYON, Sylvie GAUTREAU (1 voix) donne pouvoir à Claude CAUDAL, Rémy ORHON (3 voix) donne pouvoir à Jean-Claude LEMASSON, Claire TRAMIER (3 voix) donne pouvoir à Freddy HERVOCHON, Yannick BENOIST (1 voix) donne pouvoir à Christophe DOUGÉ, Jean CHARRIER (1 voix) donne pouvoir à Jean-Sébastien GUITTON,

**Assistaient également : 8**

---

Caroline ROHART, Denis GUILBERT, Maud DANET, Marie MERCIÉCA, Roxane FOURRIER, Élise COLLEAU, Justine VAILLANT, Virginie RICORDEL.

**Nombre de votants :** 16 (dont 6 pouvoirs) pour un total de 38 voix.

**Secrétaire de séance :** Philippe JOUNY

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir résumé brièvement le compte rendu des réunions du 16 et 23 juin 2020, Monsieur le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

Aucune remarque n'est formulée.

**Après en avoir délibéré,  
le comité syndical à l'unanimité**

- **Adopte le compte-rendu de la réunion du 23 juin 2020.**

Fait à Nantes, le 12 octobre 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-200055127-20201012-2020\_10\_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2020



  
Le Président,  
Christian COUTURIER